

**Formation du personnel enseignant
2021-2022**

**FICHE DE MISSION FORMATEUR/FORMATRICE
METHODE DE LA PREOCCUPATION PARTAGEE**

Contexte

Le lancement national du programme pHARe, programme de lutte contre le harcèlement à l'école, conduit l'académie de Versailles à former encore plus massivement les équipes ressources et à solliciter des personnels ayant une expérience sur les fondements de la MPP (Méthode de la préoccupation partagée) ainsi que sur les techniques d'entretiens.

Profil recherché

Cet appel à candidature s'adresse aux personnels de l'Éducation Nationale: enseignants premier et second degré, CPE, Conseiller Pédagogique de Circonscription, les personnels de santé.

Compétences recherchées :

- Avoir suivi le parcours de formation Faire Face au Harcèlement ou avoir des bases théoriques sur le phénomène de harcèlement entre pairs, caractéristique, définition, conséquences et signaux faibles et les fondements de la MPP ^{fr}
- Avoir fait partie d'une équipe ressource
- Avoir mené des entretiens de type MPP ^{fr}
- Avoir mené des formations devant des publics adultes de l'académie de Versailles

Activités

Vous êtes disponibles pour intervenir dans le cadre de formations à l'échelle des territoires (circonscriptions, bassins, départements, écoles) ou à l'échelle académique.

Condition d'animation et de préparation des formations :

- Apporter votre connaissance et expertise en tant que membre d'une équipe ressource
- Bénéficier d'un temps de préparation

- Animer, en binôme, une ou plusieurs sessions de formations aux techniques d'entretiens MPP à destination des équipes ressources académiques
- Vous approprier les contenus du diaporama et des activités qui vous seront proposées

Modalités d'organisation

Mode de recrutement :

Les candidats intéressés devront saisir leur dossier de candidature sur la plateforme « Démarches simplifiées », en y joignant les pièces nécessaires (lettre et CV).

Pour candidater, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-formateur-formatrice-mppfr>

Date limite de dépôt des dossiers : 6 mars 2022

Rémunération : vacations.

Pour toutes informations complémentaires, merci de prendre contact avec Madame Stéphanie MIRAUT (stephanie-barba.miraut@ac-versailles), en précisant comme objet du courriel « candidature formateurs entretien MPP ».